



Monsieur Christian MONTEIL

Président du Conseil départemental de Haute Savoie

Hôtel du département

CS 3244

74 041 ANNECY Cedex

Annecy,

Le 02 juillet 2020

Objet :

Prime exceptionnelle des salariés intervenants à domicile

Monsieur le Président,

Les salariés des Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile ont tenu un rôle majeur dans la gestion de la crise sanitaire que connaît notre pays depuis plusieurs mois maintenant.

C'est un fait.

Auprès des plus fragiles d'entre nous, soit du fait de l'avancée en âge, soit du fait d'un handicap, ils ont continué à œuvrer quotidiennement, et ont contribué à rassurer et apaiser les familles.

C'est un fait.

Ils ont participé à la chaîne du soin en permettant d'éviter les hospitalisations, de préserver le système de santé, et ont rendu possible des retours à domicile sécurisés.

Là encore, c'est un fait.

Leur engagement n'a pas été amoindri par le manque d'équipement de protection individuelle durant cette crise.

Il n'a pas été amoindri par la peur de contracter le virus ou de le transmettre aux membres de leur famille.

Pas non plus, par le manque de campagne de dépistage à leur endroit.

Malgré l'absence de reconnaissance et de considération, leur engagement est demeuré ininterrompu.

Ce sont, là encore : des faits.

Aussi, vous comprendrez aisément que lorsque ces mots sont prononcés :

« Cette prime sera également versée dans les services d'aide et d'accompagnement à domicile, dont l'engagement durant la crise est à souligner. Les échanges se poursuivent avec les départements, dans le respect des compétences de chacun, pour en assurer le financement »¹ ;

Ils suscitent de l'espérance. Force est de constater, qu'à ce jour, les mots ne sont pas suivis des faits.

C'est, très exactement, ce pourquoi, nous, acteurs Haut-Savoyard du domicile, au nom de nos équipes, sollicitons votre intervention quant au versement de cette prime exceptionnelle. Et, ce, dans le respect des annonces de notre gouvernement en la matière.

Nous sommes certains que vous conviendrez de la légitimité de notre démarche.

Certains, comme le Département de Haute-Savoie l'a toujours fait, qu'une négociation en la matière trouverait un écho favorable auprès de vos services, et sous votre gouvernance en particulier.

Certains, que les montants alloués ne pourraient être que dignes à l'instar des efforts fournis par nos salariés.

Certains également qu'ils seront suffisamment conséquents pour que le message porté soit celui du respect et de la décence.

Notre secteur d'activité est porteur nous le croyons.

Le fait d'attribuer cette prime exceptionnelle, au même titre que pour les salariés hospitaliers ou travaillant en EHPAD participerait à la reconnaissance de la profession, dont nous avons tant besoin, dès aujourd'hui, et pour les années à venir.

La courbe démographique, et les flux migratoires ne cessent de croître en Haute-Savoie. Les besoins sont importants et vont continuer dans les années à venir. Pourtant, vous le savez, notre secteur d'activité connaît des difficultés majeures en matière de recrutement. Il souffre concomitamment d'un déficit d'image et de vocation.

Vos services travaillent à la recherche de leviers en matière de ressources humaines, nous pensons qu'il faut oser faire preuve de disruption pour inverser cette tendance qui consiste à faire de la

¹ Communiqué de presse du Gouvernement le 11 mai 2020

candidature : l'embauche ; qu'il faut encourager les vocations de candidats qui souhaiteraient s'engager dans le champ de l'économie sociale et solidaire, et en particulier dans des métiers comme les nôtres.

Il va de soi qu'une inégalité de traitement entre le monde hospitalier, celui des EHPAD et celui du domicile serait vécue comme une injustice profonde. Injustice qui ne pourrait avoir que des conséquences graves pour nos métiers, et la capacité de notre société à accompagner les plus fragiles et plus vulnérables.

Il y a là également une question de symbole fort, qui, s'il n'était pas saisi, pire, s'il était négligé, continuerait à alimenter une dépréciation, voire un mépris de nos métiers. Et, outre le fait que ce soit inacceptable, vous conviendrez aisément que ce ne soit pas non plus favorable au recrutement comme à la fidélisation.

Nous ne vous l'apprenons pas, nos aînés souhaitent massivement exercer leur Droit et leur Choix de bien vieillir à domicile.

C'est notre métier de les accompagner en ce sens.

Nous sollicitons votre concours pour y parvenir en soutenant dignement nos équipes.

Certains que vous vous saisirez de ce dossier avant l'été, nous nous tenons, bien entendu, à votre disposition pour échanger.

Dans cette attente, nous vous prions de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de notre très haute considération.

Pour **AAFP74**



Patrick LECONTE,
Président

Pour **ABEILLE SERVICES**



Laurence ROUGE-PULLON,
Directrice

Pour **ADHAP**



Emmanuelle BLEIN,
Gérante

Pour **ADMR**



Sandrine GARCIA,
Directrice

Pour **AMAD Mont Blanc**



Jessica GALLAS,
Présidente

Pour **ANNECIA**



Frédéric AUSSEDT,
Gérant

Pour **ASSAD74**



Claude JACQUIER,
Présidente

Pour **AZAE**



Aurore MARGAILLAN,
Responsable Agence Annecy

Pour **AZAE**



Mélanie GENAND, Responsable
Agence Annemasse

Pour **CAPVIE**



Jean-Marc ROEHNER,
Directeur général

Pour **DOMO 74**



Abdelnacer BOUTABBA,
Directeur

Pour **EMMA DOM SERVICES**



Pascale MAYCA,
Gérante

Pour **EFFIK'ASS**



Pierre HUNZIKER,
Président

Pour **FAMILLES SERVICES**



Julie RUCHON,
Directrice

Pour **HELLO**
Aide à la personne

Laure PERILLAT,
Directrice Générale

Pour **OVA France**
Autisme



Guy COLLIARD,
Directeur

Pour **PETITS-FILS**



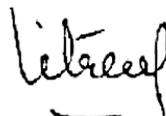
Arnaud MULLER,
Directeur

Pour **REPIT BULLE D'AIR**



Madame Elsa BONFILS,
Responsable des services MSA

Pour **SAUV**



Marie-Paule LITREM,
Présidente

Pour **SERENITY.DOM**



François CAPUTO,
Directeur

Pour **VILLA SULLY**



Caroline CONSTANTIN,
Directrice

Copies :

Madame Françoise CAMUSSO,

1^{ère} vice-présidente Action Sociale, Insertion, Santé, Logement social, et Membre de la 1^{ère} commission Enfance, Famille, Grand âge et Handicap

Madame Josiane LEI,

9^{ème} Vice-présidente du département, Famille/Grand âge/Enfance/Handicap